



ENTREMONT LE VIEUX

Le conseil municipal vous informe ... n°16 Janvier 2018

Vœux du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

En ce début d'année, je vous présente ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2018.

Pour notre commune, malgré les difficultés rencontrées (notamment la réduction des moyens financiers dont nous disposons), nous maintenons un niveau d'investissement non négligeable :

- Travaux de réhabilitation de l'auberge en partenariat avec l'ESAT Le Habert
- Installation d'une chaufferie bois granulés pour le bâtiment communal et le musée
- Isolation de la toiture du bâtiment communal
- L'acquisition d'un chargeur
- Acquisition foncière (grange « Charquet », etc.)
- Travaux sur route

D'autre part, la commune a repris en direct la gestion de la cantine scolaire depuis la rentrée de septembre 2017.

Un nouveau site Internet a été mis en place pour encore mieux vous informer sur la vie de la commune et faciliter vos recherches pour les différentes formalités que vous êtes amenés à accomplir.

L'ensemble de ces tâches est possible grâce à une implication très forte des salariés de la commune.

Pour l'année 2018, les défis que nous devons relever sont multiples : poursuite de la réflexion pour l'implantation d'une boulangerie, locaux pour l'école, avenir des centres de vacances, travaux routiers etc.

L'année 2018 sera aussi consacrée à l'aboutissement de la réflexion sur le PLU intercommunal. Ce chantier lancé par la Communauté de Communes permet de fixer les règles d'urbanisation pour les prochaines années en tenant compte des contraintes imposées par la législation, notamment la réduction de la consommation foncière.

Mais ce qui prime par-dessus tout c'est de maintenir un état d'esprit qui permet à chacun d'apporter sa contribution à la vie de la collectivité. La commune reste ce lieu privilégié de proximité, indispensable même si l'intercommunalité doit prendre toute sa place ; c'est ce que je souhaite pour 2018.

Le Maire,
Jean-Paul CLARET

INVITATION

Jean-Paul CLARET, Maire d'Entremont le Vieux, et les membres du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux le :
Samedi 13 janvier 2018 à 19h00
Salle du conseil municipal
La cérémonie sera clôturée par le verre de l'amitié.

Sommaire

Vœux du Maire.....	p.1
Enquête publique.....	p.2
Les travaux en 2017.....	p.2
Téléthon 2017.....	p.3
Les vacances d'hiver 2018 au MOC.....	p.4
Passe Montagne 2018.....	p.4
Un nouveau site internet.....	p.4
Agenda.....	p.4

Mairie d'Entremont le Vieux

Le Bourg
73670 Entremont le Vieux

Téléphone : 04 79 65 82 48

Télécopie : 04 79 65 86 67

Messagerie :

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Site internet :

www.entremont-le-vieux.com



Enquête publique : périmètres de protection des captages d'eau potable d'Entremont le Vieux

Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique relative aux périmètres de protection des captages d'eau potable d'Entremont le Vieux :

- La Plagne,
- Tencovaz,
- Côte Martin,
- Les Quarres,
- La Coche,
- Les Rigauds,
- La Sapinière,

commencera courant janvier 2018.

A compter du premier jour d'enquête, la notice explicative et les formalités de l'enquête seront disponibles en mairie et mis en ligne sur notre nouveau site internet à la rubrique « Enquêtes publiques » de « Vie municipale ».

Les travaux en 2017

Les travaux réalisés pendant l'année 2017 :

Auberge et salle polyvalente :

- Mise en conformité pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du complexe immobilier communal de l'auberge et de la salle polyvalente
- Aménagement de l'auberge : salle du restaurant, cuisine, locaux vestiaires et sanitaires
- Réfection de la salle polyvalente

Sanitaires publics :

- Mise en accessibilité des sanitaires publics situés sur les parking du camping et de la mairie

Cheminement piéton :

- Création d'un cheminement piéton le long de la RD7 entre l'auberge et la coopérative

Bâtiment communal en face de la coopérative laitière :

- Mise en service d'une chaufferie bois granulés dans le garage accolé au bâtiment en vue d'alimenter un réseau local de chaleur (bâtiment et musée)
- Travaux d'isolation thermique de la toiture du bâtiment

Voirie communale :

- Remise en état de la route des Brancaz
- Remise en état d'une partie de la route des Curés

Zone de loisirs :

- Création d'une aire de jeux pour les enfants



8- Quel est le résultat de votre collecte ? Votre rendez-vous de remontée des fonds : à / / 20 à h

Type de versement	Espèces transformées		Chèques		Total	Promesses institutionnelles* (Mont. Coordon. Général...)
	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
Dons			06	600	600	Nombre : Montant : Euros
Recettes <small>(Total)</small>	1	5420,00	63	1820	7240	« Papillons » (Reçu non fiscal) Nombre : Montant : Euros
Total <small>(Dons + Recettes)</small>	1	5420,00	69	2420	7840	*Les originaux sont à rendre obligatoirement à votre remontée des fonds.

> Date de dépôt des espèces (et uniquement des espèces) sur le Compte de la Banque Postale :
 > Tous les dons et les recettes doivent impérativement être reversés à l'AFM-Téléthon, dans le respect des dispositions indiquées dans la Charte Force T 2017 (voir sur <http://agir.telethon.fr/ressources/article/remontee-des-fonds>). L'AFM-Téléthon se réserve le droit de faire contrôler, par toute personne dûment mandatée par elle, les comptes de toute animation accréditée.
 > Remontée des fonds définitive : Oui Non Ne sait pas
 > Fonds remis par _____, fonction occupée _____
 > Fonds reçus par _____, fonction occupée _____
 > Fait à _____, le _____ 20____

Signature de la personne remettant les fonds : _____
(Préciser la mention « U » et approuver par accord.)

Signature de la personne recevant les fonds : _____
(Préciser la mention « U » et approuver par accord.)



7840€ c'est énorme !
 La vallée des ENTREMONTS s'est montrée généreuse pour les malades et l'AFM malgré la neige et le froid.
BRAVO et MERCI à tous.

Soirée contes avec Marie-Noëlle Le Ferrand le mercredi 21 février 2018 à 18h

Marie-Noëlle Le Ferrand, passeuse d'histoires, nous entraîne dans la magie des contes de notre enfance. Des histoires drôles et savoureuses à consommer sans modération.



Visite guidée familiale tous les jeudis à 15h du 15 février au 8 mars 2018

Les visites guidées sont ouvertes aux petits comme aux grands et permettent de découvrir le musée autrement. Revivez une aventure humaine et scientifique exceptionnelle et remontez le fil de l'histoire.



Exposition temporaire « Poétique d'une estive », exposition photo et vidéo d'Alexis Bérar et Tomas Bozzato. Du 2 avril 2017 au 11 mars 2018

« Poétique d'une estive » est une exposition photo et vidéo qui raconte l'Alpette, un territoire du massif de Chartreuse. Deux artistes portent un regard documentaire et poétique sur ce paysage de montagne et les usages de ce lieu vivant où se croisent différents personnages.

En accès libre aux heures d'ouverture du musée.



Horaires d'ouverture

Le Musée de l'ours des cavernes est ouvert pendant les vacances scolaires d'hiver, du 11 février au 11 mars 2018, tous les jours de 14h à 18h (sauf les samedis).

Passé Montagne 2018

La 33ème édition de la Passe Montagne aura lieu le dimanche 28 janvier 2018.

Le circuit débutera du bourg de d'Entremont-le-Vieux pour ensuite cheminer entre hameaux, forêt, clairières et hauteurs aux Entremonts en Chartreuse.

Deux parcours inédits accessibles uniquement pour l'évènement sont proposés :

- un parcours « cool » : 9 km et 600 m de dénivelé
- un parcours « sportif » : 14 km et 800 m de dénivelé

Animations, spectacles, rencontres et curiosités égayeront votre parcours.

Papilles en éveil avec des points restauration tout au long de la journée et le repas du midi composés de gourmandises issues de l'artisanat local.



Un nouveau site internet pour notre commune



La commune a souhaité, sous l'impulsion de Jacques D'HOOGHE, réaliser un nouveau site internet avec plusieurs objectifs :

- donner des informations les plus complètes possible sur la vie de la commune ;
- faciliter vos démarches en mettant à votre disposition, par l'intermédiaire de liens, les renseignements dont vous avez besoin au quotidien ;
- concevoir un outil simple et pratique d'utilisation.

Nous espérons que ce site vous sera utile et vous permettra de compléter votre information sur la vie de la commune.

L'adresse du site internet est inchangée : www.entremont-le-vieux.com

AGENDA

Samedi 13 janvier, 19h	Cérémonie des vœux du conseil municipal
Dimanche 28 janvier	33 ^{ème} Passe Montagne
Mercredi 21 février, 18h	Soirée contes au MOC

« Entremont le Vieux

Le conseil municipal vous informe... »
est édité par la mairie d'Entremont le Vieux.

Directeur de la publication :
Jean-Paul CLARET

Comité de rédaction :
Cellule communication

Responsable de la publication :
Jacques D'HOOGHE

Tirage :
400 exemplaires